

Grille tarifaire de l'offre de fourniture d'électricité « tarif bleu »

Applicable au 1^{er} février 2026

OFFRE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

L'offre « Tarif Bleu » est un Tarif Réglementé de Vente, dont l'évolution est décidée par les pouvoirs publics.

[Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu Professionnels](#)

Option Base (hors taxes)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/an)	Prix de l'énergie (€/kWh)
3	134,04	0,1274
6	166,92	0,1274
9	198,60	0,1274
12	230,28	0,1274
15	261,48	0,1274
18	291,60	0,1274
24	357,36	0,1274
30	422,52	0,1274
36	487,20	0,1274

Option Heures Creuses (hors taxes)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/an)	Prix de l'énergie (€/kWh)	
		Heures pleines	Heures Creuses
6	167,40	0,1351	0,0989
9	200,16	0,1351	0,0989
12	233,76	0,1351	0,0989
15	265,68	0,1351	0,0989
18	299,04	0,1351	0,0989
24	371,40	0,1351	0,0989
30	436,32	0,1351	0,0989
36	501,84	0,1351	0,0989

Option base :

Le prix du kWh est unique tout au long de l'année.

Option Heures creuses :

Le prix du kWh est différent pour les Heures Creuses et les Heures Pleines. La durée des heures creuses est de 8h par jour. (21h30-5h30 ou 23h30/7h30)

Composition du prix de l'offre

Les prix hors taxes (HT), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est en fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent :

- l'Accise sur l'électricité, d'un montant de 3,035 cts €/kWh HTVA,
- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 20% pour l'abonnement, la CTA, les consommations et les autres taxes.

↳ Anciennement CSPE, la Contribution au Service Public de l'Electricité.

